

À Bondy, le 15 septembre 2022

Circulation limitée sur le pont Jules Ferry

Dans le cadre des travaux permettant l'arrivée du Grand Paris Express à Bondy et afin de répondre à la demande de Bondynois, Stephen HERVÉ, Maire de Bondy, accompagné par le Sénateur Gilbert ROGER, a sollicité la SNCF afin de réaliser un diagnostic d'ouvrage sur le pont Jules Ferry.

La municipalité souhaitait s'assurer que ce pont, bâti en 1911 et rénové en 1963, garantissait la sécurité des Bondynois lors du passage des camions de chantier du Grand Paris Express. Ces études de capacité ont été réalisées cet été par les services de la SNCF.

Il en ressort que, **depuis 1958, une limitation de tonnage devait être appliquée sur le pont Jules Ferry afin de garantir la sécurité des usagers, limitation jusqu'ici ignorée.**

L'étude menée par la SNCF incite donc fortement la Ville de Bondy à limiter à 4,5T les engins circulant sur le pont Jules Ferry et ce, dans les plus brefs délais.

Par conséquent, afin d'assurer la sécurité des Bondynois, des automobilistes, mais aussi des usagers des transports ferroviaires, à partir du 16 septembre 2022, seuls les véhicules dont le poids est inférieur à 3,5 tonnes et dont la hauteur maximale est de 3,3 mètres pourront circuler sur le pont Jules Ferry.

Consciente des conséquences que ces limitations engendrent, notamment sur la circulation des camions et des bus, la Ville de Bondy travaille dès à présent avec ses partenaires (SNCF, SGP, RATP, Île-de-France Mobilités, Conseil départemental...) afin de trouver des solutions.

Ainsi, pour assurer la sécurité des Bondynois, nos différents partenaires déploieront dès demain, vendredi 16 septembre 2022, des itinéraires alternatifs imposés par les circonstances.

Vous remerciant pour votre compréhension, soyez assurés que la Ville de Bondy et l'ensemble de ses partenaires feront tout ce qui est en leur pouvoir afin de trouver des solutions pour faciliter votre quotidien.